

PR10.16 Courriel concernant la demande d'engagement complémentaire

De : [Duval Jacques F.](#)
À : [Roger, Jonathan](#)
Cc : [Isabelle Vieu](#)
Objet : Re: Demande d'engagement complémentaire - Projet d'agrandissement du port de Valleyfield
Date : 27 janvier 2025 13:46:08
Pièces jointes : [Comité MCK-Janv_25_final.pdf](#)

Attention! Ce courriel provient d'une source externe.

Bonjour M. Roger,

Voici notre réponse avec les courriels échangés fournis en annexe.

Salutations cordiales

Jacques F. Duval, ing.



Port de Valleyfield

jfduvaltom@hotmail.fr

450-371-7798

De : Roger, Jonathan <jonathan.roger@environnement.gouv.qc.ca>

Envoyé : 27 janvier 2025 08:48

À : Duval Jacques F. <jfduvaltom@hotmail.fr>

Objet : Re: Demande d'engagement complémentaire - Projet d'agrandissement du port de Valleyfield



Bonjour M. Duval,

Nous accusons réception du document et constatons que les courriels auquel vous référez ne se trouve pas en annexe du document.

Merci de bien vouloir inclure les courriels en question à même le présent pdf sous forme d'annexes.

Salutations,

Jonathan Roger | M. Sc. géogr.

Chargé de projet

Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements
climatiques, de la Faune et des Parcs
675, boulevard René-Lévesque Est, 6e étage

Québec (Québec) G1R 5V7

Téléphone - bureau : 418-521-3868 | 32379
Courriel : jonathan.roger@environnement.gouv.qc.ca
Site internet: www.environnement.gouv.qc.ca

De : Duval Jacques F. <jfduvaltom@hotmail.fr>

Envoyé : 25 janvier 2025 15:32

À : Roger, Jonathan <jonathan.roger@environnement.gouv.qc.ca>

Objet : Re: Demande d'engagement complémentaire - Projet d'agrandissement du port de Valleyfield

Attention! Ce courriel provient d'une source externe.

Bonjour Jonathan,

svp examine le document joint voir si cela convient

merci

Jacques F. Duval, ing.



Port de Valleyfield

jfduvaltom@hotmail.fr

450-371-7798

De : Roger, Jonathan <jonathan.roger@environnement.gouv.qc.ca>

Envoyé : 7 novembre 2024 15:14

À : Isabelle Viau <iviau@portvalleyfield.com>

Cc : Duval Jacques F. <jfduvaltom@hotmail.fr>; Gariépy, Simone <Simone.Gariepy@environnement.gouv.qc.ca>; Yergeau, Samuel <Samuel.Yergeau@environnement.gouv.qc.ca>

Objet : Demande d'engagement complémentaire - Projet d'agrandissement du port de Valleyfield



Bonjour,

Voici, en complément du document d'engagement envoyé le 29 octobre dernier, une demande pour laquelle nous demandons un engagement de votre part. À cet effet, nous aimerais que cette demande soit intégré et répondu dans le document d'engagement envoyé précédemment afin d'être incluse dans la version papier (3x) et la version numérique qui doit nous être transmise prochainement.

Le Conseil des Mohawks de Kahnawake (CMK) souligne que le projet d'agrandissement portuaire générera des effets cumulatifs sur les droits de leur membre. En effet, si le projet permet d'adapter les infrastructures à la nouvelle géométrie des navires, celui-ci occasionnera, selon l'étude d'impact, une augmentation de 4,3% du nombre de navires empruntant la voie maritime du Saint-Laurent. Cette augmentation diminuera davantage la capacité d'exercer le droit de pêche de la communauté en réduisant, notamment, l'accès à son lieu de pratique. En effet, le passage des navires par la voie maritime occasionnera un arrêt temporaire du chemin d'accès vers un des lieux de pêche de la communauté.

Considérant l'impact au droit et les nombreuses préoccupations y étant rattachées ainsi que dans un esprit de transparence, d'échange et de rétroaction entre la Société du Port et le CMK, le MELCCFP considère qu'un comité de relation entre la communauté et la Société du Port de Valleyfield doit être élaboré. Ce comité permettra une transmission des préoccupations et de l'information entre la communauté et l'initiateur et mettra la table pour initier des discussions concernant les préoccupations de la communauté sur des sujets tels que la navigation. Enfin, le MELCCFP croit que la mise en place de comité permettra une meilleure intégration du projet dans son milieu.

L'initiateur doit s'engager à mettre en place un comité de relation auprès de la communauté mohawk de Kahnawake. Les démarches doivent être entreprises rapidement auprès de la communauté afin de cibler leurs besoins et établir les objectifs et la forme que prendra ce comité. L'initiateur doit s'engager à élaborer et mettre en place un comité de relation avec la communauté et déposer, dans le cadre de l'évaluation environnementale du projet, les détails concernant la mise en œuvre du comité. L'initiateur doit, lors du dépôt de la première autorisation ministérielle, détailler les démarches entreprises afin de mettre en œuvre le comité et détailler l'ensemble des informations pertinentes nécessaires afin d'analyser la démarche.

Je vous prie de recevoir, Madame, mes meilleures salutations.

Jonathan Roger | M. Sc. géogr.

Chargé de projet

DIRECTION DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES PROJETS HYDRIQUES
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS
675, boulevard René-Lévesque Est, 6e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Téléphone - bureau : 418-521-3868 | 32379

Courriel : jonathan.roger@environnement.gouv.qc.ca
Site internet: www.environnement.gouv.qc.ca

Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques,
de la Faune et des Parcs
675, boulevard René-Lévesque Est, 6e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

À l'attention de M. Jonathan Roger, chargé de projet

Cc : Mme Isabelle Viau, directrice générale, Port de Valleyfield

Objet : Agrandissement des installations portuaires - Communauté mohawk de Kahnawake

Monsieur,

Par la présente nous répondons à la demande d'engagement complémentaire de votre courriel du 7 novembre 2024.

Q1 :

Le Conseil des Mohawks de Kahnawake (CMK) souligne que le projet d'agrandissement portuaire générera des effets cumulatifs sur les droits de leur membre. En effet, si le projet permet d'adapter les infrastructures à la nouvelle géométrie des navires, celui-ci occasionnera, selon l'étude d'impact, une augmentation de 4,3% du nombre de navires empruntant la voie maritime du Saint-Laurent. Cette augmentation diminuera davantage la capacité d'exercer le droit de pêche de la communauté en réduisant, notamment, l'accès à son lieu de pratique. En effet, le passage des navires par la voie maritime occasionnera un arrêt temporaire du chemin d'accès vers un des lieux de pêche de la communauté.

Considérant l'impact au droit et les nombreuses préoccupations y étant rattachées ainsi que dans un esprit de transparence, d'échange et de rétroaction entre la Société du Port et le CMK, le MELCCFP considère qu'un comité de relation entre la communauté et la Société du Port de Valleyfield doit être élaboré. Ce comité permettra une transmission des préoccupations et de l'information entre la communauté et l'initiateur et mettra la table pour initier des discussions concernant les préoccupations de la communauté sur des sujets tels que la navigation. Enfin, le MELCCFP croit que la mise en place de comité permettra une meilleure intégration du projet dans son milieu.

L'initiateur doit s'engager à mettre en place un comité de relation auprès de la communauté mohawk de Kahnawake. Les démarches doivent être entreprises rapidement auprès de la communauté afin de cibler leurs besoins et établir les objectifs et la forme que prendra ce comité. L'initiateur doit s'engager à élaborer et mettre en place un comité de relation avec la communauté et déposer, dans le cadre de l'évaluation environnementale du projet, les détails concernant la mise en œuvre du comité. L'initiateur doit, lors du dépôt de la première autorisation ministérielle, détailler les démarches entreprises afin de mettre en œuvre le comité et détailler l'ensemble des informations pertinentes nécessaires afin d'analyser la démarche.

Réponse :

Le port de Valleyfield a répondu aux commentaires de la Communauté Mohawk de Kahnawake dans l'addenda 3 de l'étude d'impact sur l'environnement déposé par WSP au Ministère, le 19 janvier 2024.

Suite à la demande de la communauté Mohawk et du Ministère pour l'établissement d'un comité de relation, les contacts suivants ont été établis :

- 4 déc.2024 : Courriel de M. Duval du Port à Mme Diabo de CMK pour planifier une rencontre afin de discuter d'un éventuel comité de relation entre le Port et CMK.
- 9 déc.2024 : Réponse par courriel de Mme Diabo pour planifier une rencontre en début 2025
- 11 déc. 2024 : Courriel de Mme Diabo à M. Duval soulignant que CMK a rencontré le MELCCFP et que MCK demande que le Port collabore avec le Ministère pour préciser la teneur de ce comité.

Le Port de Valleyfield est prêt à poursuivre ses efforts de collaboration avec le Ministère et CMK et espère pouvoir obtenir toutes les autorisations sous peu.

Je vous remercie de votre précieuse collaboration et vous transmet mes salutations cordiales



Jacques F. Duval, ing.



Port de Valleyfield

: Agrandissement des installations portuaires - Communauté mohawk de Kahnawake

Réponse à la demande d'engagement complémentaire du 7 novembre 2024.

Annexe – Courriels

De : Duval Jacques F. <jfduvaltom@hotmail.fr>

Envoyé : 4 décembre 2024 15:34

À : Consultation Committee Technician Brittany Diabo <Brittany.Diabo@mck.ca>

Cc : Isabelle Vieu <ivieu@portvalleyfield.com>; Roger, Jonathan <jonathan.roger@environnement.gouv.qc.ca>; Amakhlouf, Mohamed Said <said.amakhlouf@wsp.com>

Objet : Projet de quai -Port de Valleyfield

Bonjour Brittany,

L'étude d'impact de notre projet de quai est presque complète et le MELCCFP considère qu'un comité de relation entre votre communauté et la Société du Port de Valleyfield doit être élaboré.

Pourrions-nous nous rencontrer sous peu pour en discuter ? Je pourrais me rendre à vos bureaux ou encore nous rencontrer à Salaberry-de-Valleyfield, à votre convenance.

Au plaisir de vous rencontrer

Jacques F. Duval, ing.



Port de Valleyfield

jfduvaltom@hotmail.fr
450-371-7798

De : Brittany Diabo <Brittany.Diabo@mck.ca>

Envoyé : 9 décembre 2024 08:56

À : Duval Jacques F. <jfduvaltom@hotmail.fr>

Cc : Isabelle Vieu <ivieu@portvalleyfield.com>; Roger, Jonathan <jonathan.roger@environnement.gouv.qc.ca>; Amakhlouf, Mohamed Said <said.amakhlouf@wsp.com>

Objet : RE: Projet de quai -Port de Valleyfield

Good Morning,

I am writing to you on behalf of the MCK Consultation Committee. We look forward to meeting with you, but unfortunately our schedules are booked until the new year.

Please provide me with some potential dates in the new year and I will coordinate from my end.

Nia:wen

Brittany Diabo

Project Technician

Consultation Committee

Mohawk Council of Kahnawà:ke

De : Brittany Diabo <Brittany.Diabo@mck.ca>

Envoyé : 11 décembre 2024 10:55

À : Duval Jacques F. <jfduvaltom@hotmail.fr>

Cc : Katie Spillane <Katie.Spillane@mck.ca>; Francis Walsh <Francis.Walsh@mck.ca>; Dorothee Schreiber <dorothee.schreiber@gmail.com>; Isabelle Viau <iviau@portvalleyfield.com>; Roger, Jonathar <jonathan.roger@environnement.gouv.qc.ca>; Amakhlouf, Mohamed Said <said.amakhlouf@wsp.com>

Objet : RE: Projet de quai -Port de Valleyfield

Good Morning Mr. Duval,

Thank you for your email.

The MCK met with MELCCFP last week, the existing proposal for the committee was too vague for us to be able to provide a response.

The MCK requests that Mr. Duval work with the MELCCFP to develop a more detailed proposal and we will be happy to meet to discuss once we have received and reviewed it.

Nia:wen

Brittany Diabo

Project Technician

Consultation Committee

Mohawk Council of Kahnawà:ke